



ARRÊTÉ DU MAIRE

2023-059A Objet : Police de la circulation – La Liquière – Rue de la Chapelle

Le Maire de Cabrerolles,

Vu le Code de la route, notamment ses articles R. 411-21-1, R. 411-26 et R. 412-29 à R. 412-33,

Vu le code de la voirie routière,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2131-1 et L. 2131-2-2°, L. 2212-1, L. 2212-2 et L. 2213-1 à L. 2213-6,

Vu la demande produite par M. Richard SCHAEFFER et Mme Catherine SAINT SERNIN OSSATO, domiciliés 9 rue de la chapelle la Liquière 34480 CABREROLLES, concernant un déménagement le samedi 23 décembre 2023 et le vendredi 29 décembre 2023, induisant une interdiction de stationner, pendant toute la durée du déménagement.

Considérant que cela est susceptible d'entraîner d'importantes perturbations à la circulation des véhicules et afin de prévenir tous risques pour les usagers,

Considérant qu'il incombe aux autorités compétentes, dans le cadre de leurs pouvoirs de police de la circulation, de veiller à la sécurité des usagers de la voie publique,

ARRÊTE

Article 1 : le samedi 23 décembre 2023 de 8h à 12h et le vendredi 29 décembre 2023 de 8h à 12h, en raison d'un déménagement, il sera interdit de stationner rue de la chapelle à la Liquière.

Article 2 : La circulation sera interdite.

Article 3 : L'interdiction de stationner sur la rue est maintenue pendant toute la durée du déménagement ;

Article 4 : M. SCHAEFFER se chargera de la fourniture, de la pose et de la gestion de la signalisation ;

Article 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions habituelles, seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois ;

Article 6 : Le secrétaire de mairie, M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Murviel les Béziers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cabrerolles, 24 novembre 2023.

Le Maire,

Séverine SAUR

